

COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

ONZIEME SESSION DE LA CONFERENCE DES
CHEFS D'ETAT ET DE GOUVERNEMENT

LOME, 24 - 25 JUIN 1988

COMMUNIQUE FINAL

La Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), a tenu sa onzième session ordinaire à Lomé, République Togolaise, les 24 et 25 juin 1988 sous la présidence du Général Ibrahim Badamasi BABANGIDA, Président, Commandant-en-Chef des Forces Armées de la République Fédérale du Nigéria.

Etaient présents à ce Sommet, les Chefs d'Etat et de Gouvernement et/ou leurs représentants dûment mandatés suivants :

- Son Excellence, le Général Mathieu KEREKOU,
Président du Comité Central du Parti de la
Révolution Populaire du Bénin,
Président de la République,
Chef de l'Etat,
Président du Conseil Exécutif National.

- Son Excellence, le Capitaine Blaise COMPAORE,
Président du Front Populaire,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,
BURKINA FASO.

.../...

COMMISSION ECONOMIQUE DES ETATS DE L'ASIE DU SUD-EST

ONZIEME SESSION DE LA COMMISSION DES
ETATS D'ASIE ET DE GOUVERNEMENTS

LOME, 24 - 25 JUILLET 1988

COMMUNIQUE FINAL

La Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement
de la Communauté Economique des Etats de l'Asie du Sud-Est
(CETEAQ), à l'occasion de sa session ordinaire à Lomé,
République togolaise, les 24 et 25 juillet 1988, sous la présidence
de Son Excellence l'ancien Ministre d'Etat, l'ancien
Commissaire-En-Chef des Forces Armées de la République
du Bénin.

Ont été présents à ce sommet, les Chefs d'Etat
de Gouvernement et/ou leurs représentants légitimes mentionnés
ci-dessous :

- Son Excellence, le Général Hachin Ratsiraha,
Président du Comité Central du Parti Unique du
Front Populaire du Bénin,
Président de la République du Bénin,
Chef de l'Etat,
Président du Conseil Exécutif National;
- Son Excellence, le Capitaine Heng Samrin,
Président du Front Populaire
Libération National du Cambodge,
Chef de l'Etat,
Chef de Gouvernement,
Président du Parti.

- Son Excellence, M. Aristides Maria PEREIRA,
Président de la République du CAP VERT.
- Son Excellence, M. Félix HOUPHOUET-BOIGNY,
Président de la République de COTE D'IVOIRE.
- Son Excellence, Alhaji Sir Dawda Kairaba JAWARA,
Président de la République de GAMBIE.
- Son Excellence, le Capitaine d'Aviation,
Jerry John RAWLINGS,
Chef de l'Etat et Président du Conseil Provisoire
de Défense Nationale de la République du GHANA.
- Son Excellence, le Général de Division,
Joao Bernardo VIEIRA,
Président de la République de GUINEE BISSAO.
- Son Excellence, Dr. Samuel Kanyon DOE,
Président de la République du LIBERIA.
- Son Excellence, le Général Moussa TRAORE,
Secrétaire Général de l'Union Démocratique
du Peuple Malien,
Président de la République du MALI.
- Son Excellence, le Colonel
Maouiya Ould Sid Ahmed TAYA,
Président du Comité Militaire de Salut National,
Chef de l'Etat de la République Islamique de
MAURITANIE.
- Son Excellence, le Colonel Ali SAIBOU,
Président du Conseil Militaire Suprême,
Chef de l'Etat de la République du NIGER.
- Son Excellence, le Général
Ibrahim Badamasi BABANGIDA,
Président, Commandant-en-chef des Forces Armées
de la République Fédérale du NIGERIA.
- Son Excellence, M. Abdou DIOUF,
Président de la République du SENEGAL.

... ..
... ..

... ..
... ..

... ..
... ..

... ..
... ..

... ..
... ..

... ..
... ..

... ..
... ..

... ..
... ..

... ..
... ..

... ..
... ..

... ..
... ..

... ..
... ..

... ..
... ..

... ..
... ..

... ..
... ..

- Son Excellence, le Général de Division,
le Dr. Joseph Saidu MOMOH,
Président de la République de SIERRA LEONE.

- Son Excellence, le Général Gnassingbe EYADEMA,
Président-Fondateur du Rassemblement du Peuple
Togolais,
Président de la République TOGOLAISE.

- Son Excellence, M. Edouard BENJAMIN,
Ministre du Plan et de la Coopération Internationale,
Représentant Son Excellence,
le Général Lansana CONTE,
Président du Comité Militaire de Redressement
National,
Président de la République de GUINEE,
Chef de l'Etat.

Son Excellence, le Maréchal MOBUTU SESE SEKO,
Président-Fondateur du Mouvement Populaire de la Révolution,
Président de la République du ZAIRE et Président en exercice
de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale
(CEEAC), a assisté au Sommet de la CEDEAO en qualité d'invité
d'honneur.

Ont participé en qualité d'observateurs à la onzième
session, les représentants des Organisations ci-après :

- Le Président de la Banque Africaine de Développement
(BAD)
- Le Secrétaire Exécutif de la Chambre de Compensation
de l'Afrique de l'Ouest (CCAO)
- Le Président de la Fédération des Chambres de
Commerce de l'Afrique de l'Ouest (FCCAO)
- Le Président de ECOBANK
- Le Gouverneur de la Banque Centrale des Etats de
l'Afrique de l'Ouest (BCEAO)
- Le Secrétaire Général de la Communauté Economique
de l'Afrique de l'Ouest (CEAO)

- Le Président de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD)
- Le Secrétaire Général du Conseil de l'ENTENTE
- Le Secrétaire Général de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC)
- Le Secrétaire Général du Groupe des Etats ACP
- Le Président du Comité des Ambassadeurs CEDEAO à Bruxelles
- Le Directeur du MULPOC/CEA de Niamey
- Le Représentant de la Banque Mondiale
- Le Représentant de la Commission Economique pour l'Afrique (CEA)
- Le Représentant de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA)
- Le Représentant de l'Agence Panafricaine de Presse (PANA)
- L'Association des Banquiers de l'Afrique de l'Ouest.

A l'issue de ses travaux, la Conférence a pris les décisions suivantes :

1. CREATION D'UNE COMMISSION DE L'ADMINISTRATION ET DES FINANCES

La Conférence a institutionalisé la réunion des Experts financiers et des Experts en matière de gestion du personnel. Les fonctions du nouvel organe qui sera dénommé Commission de l'Administration et des Finances, consisteront à examiner le projet de budget de la Communauté, ainsi que toutes les questions administratives et financières des Institutions de la Communauté.

2. RESOLUTION DE LA CEDEAO RELATIVE AU DEPOT DE DECHETS NUCLEAIRES ET INDUSTRIELS

La Conférence a adopté une Résolution condamnant avec vigueur, les tentatives de dépôt de déchets nucléaires et industriels, et a instamment invité chaque Etat membre de la CEDEAO à prendre toutes les mesures qui s'imposent

pour empêcher le dépôt de tels déchets industriels. Aux termes de cette Résolution, tous les seize Etats de l'Afrique de l'Ouest se sont engagés à promulguer dans leurs pays respectifs, des lois déclarant coupable de crime, toute personne, groupe de personnes, entreprise ou organisation qui prendrait part à tout acte qui faciliterait le dépôt de déchets nucléaires et industriels dans l'un quelconque de leurs territoires.

Aux termes de cette Résolution, les Gouvernements des pays industrialisés sont invités à prendre les mesures nécessaires pour assurer l'élimination sans danger de ces déchets nucléaires et industriels et à en empêcher l'exportation vers d'autres pays.

3. RENFORCEMENT DES RESSOURCES DU FONDS DE LA CEDEAO

La Conférence a accepté le principe de la restructuration du Fonds de la CEDEAO en vue de renforcer ses ressources.

La Conférence a adopté les termes et conditions de la deuxième tranche du capital appelé qui s'élève à cinquante millions de dollars EU (\$ 50.000.000).

4. SCHEMA DE LIBERALISATION DES ECHANGES DE LA CEDEAO

La Conférence a exhorté tous les Etats membres à prendre toutes les dispositions nécessaires pour le démarrage effectif du schéma dans un très proche avenir.

5. LIBRE CIRCULATION DES PERSONNES

La Conférence a réaffirmé son engagement total vis-à-vis de l'application du Protocole sur la libre circulation des Personnes, le Droit de Résidence et d'Etablissement. La Conférence a pris acte des recommandations formulées par le Conseil des Ministres en vue de lever tous les obstacles à la mise en oeuvre des deux premières phases dudit Protocole.

Faint, illegible text at the top of the page, possibly a header or introductory paragraph.

Second block of faint, illegible text, appearing to be a continuation of the document's content.

Third block of faint, illegible text, possibly containing a sub-section or a specific point.

Fourth block of faint, illegible text, continuing the narrative or list of items.

Fifth block of faint, illegible text, possibly a concluding paragraph or a signature area.

Sixth block of faint, illegible text, appearing to be a final section or a list of items.

Final block of faint, illegible text at the bottom of the page, possibly a footer or a closing statement.

6. PAIEMENT DES CONTRIBUTIONS

Les Etats membres ont renouvelé l'engagement qu'ils avaient pris précédemment d'honorer leurs obligations financières vis-à-vis des Institutions de la Communauté.

7. REMERCIEMENTS A L'ENDROIT DU PRESIDENT MOBUTU

La Conférence a exprimé sa profonde gratitude à Son Excellence le Maréchal MOBUTU S^{SESE} SEKO, Président Fondateur du Mouvement Populaire de la Révolution, Président de la République du Zaïre et Président en exercice de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC), pour avoir bien voulu honorer de sa présence la onzième session du Sommet de la CEDEAO. La Conférence a réaffirmé qu'elle est fermement convaincue qu'une coopération étroite entre les groupements économiques africains constitue la voie à suivre pour réaliser l'objectif de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA), à savoir la création d'un Marché Commun Africain.

8. CREATION D'UN COMITE MINISTERIEL AD HOC CHARGE DE LA SELECTION ET DE L'EVALUATION DES FONCTIONNAIRES STATUTAIRES

La Conférence a créé un Comité Ministériel Ad Hoc chargé de la sélection et de l'évaluation de la performance des fonctionnaires statutaires des deux Institutions de la Communauté.

9. EXPIRATION DU MANDAT DU SECRETAIRE EXECUTIF, DU COMMISSAIRE AUX COMPTES ET DU DIRECTEUR GENERAL DU FONDS

La Conférence n'a pas renouvelé le mandat du Secrétaire Exécutif, mais a demandé à la Sierra Léone de nommer un autre ressortissant Sierra Léonais à ce poste.

Le mandat du Commissaire aux Comptes a été renouvelé pour une période de deux (2) ans, pour compter du 1er janvier 1989.

THE HISTORY OF THE

The history of the world is a long and varied one, and it is one that has interested men of all ages and all nations. It is a story of the human race, of its struggles, its triumphs, and its failures. It is a story of the past, of the present, and of the future.

THE HISTORY OF THE

The history of the world is a long and varied one, and it is one that has interested men of all ages and all nations. It is a story of the human race, of its struggles, its triumphs, and its failures. It is a story of the past, of the present, and of the future.

THE HISTORY OF THE

The history of the world is a long and varied one, and it is one that has interested men of all ages and all nations. It is a story of the human race, of its struggles, its triumphs, and its failures. It is a story of the past, of the present, and of the future.

THE HISTORY OF THE

The history of the world is a long and varied one, and it is one that has interested men of all ages and all nations. It is a story of the human race, of its struggles, its triumphs, and its failures. It is a story of the past, of the present, and of the future.

The history of the world is a long and varied one, and it is one that has interested men of all ages and all nations. It is a story of the human race, of its struggles, its triumphs, and its failures. It is a story of the past, of the present, and of the future.

Le Conseil a informé la Conférence du renouvellement du mandat du Directeur Général du Fonds de la CEDEAO pour une autre période de quatre (4) ans pour compter du 1er janvier 1989.

10. MOTION DE REMERCIEMENTS

La Conférence a exprimé sa sincère gratitude à Son Excellence, le Général Gnassingbe EYADEMA, Président Fondateur du Rassemblement du Peuple Togolais, Président de la République, au Gouvernement et au Peuple Togolais, pour l'accueil particulièrement chaleureux qui a été réservé à toutes les délégations, et pour les excellents moyens mis à leur disposition pour assurer le succès de toutes les réunions statutaires de la CEDEAO.

11. ELECTION DU PRESIDENT

La Conférence a porté la GAMBIE à la Présidence de la Conférence pour l'année 1989.

12. LIEU ET DATE DU PROCHAIN SOMMET

La Conférence a décidé de tenir sa douzième session à BANJUL, République de Gambie à une date qui sera communiquée ultérieurement.

FAIT A LOME, LE 25 JUIN 1988

Faint, illegible text at the top of the page, possibly a header or introductory paragraph.

Faint, illegible section header or title.

Main body of faint, illegible text, appearing to be several lines of a document.

Faint, illegible section header or title.

Second main body of faint, illegible text.

Faint, illegible section header or title.

Third main body of faint, illegible text.

Fourth main body of faint, illegible text.

Faint, illegible text at the bottom of the page, possibly a signature or footer.